

UN LIBRARY

1979



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE

GENERALE



COLLECTION

Distr.  
GENERALE

A/C.5/34/79/Add.18

5 décembre 1979

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

---

Trente-quatrième session  
CINQUIEME COMMISSION  
Point 97 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1978-1979

Exécution du budget et du programme de l'Organisation des Nations Unies  
pour l'exercice biennal 1978-1979

Rapport du Secrétaire général

Additif

Chapitre 18. Droits de l'homme

CHAPITRE 18. DROITS DE L'HOMME

Tableau 18.1

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

A. Budget ordinaire						
Montant révisé du crédit ouvert pour 1978-1979	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Total du montant révisé
	Inflation	Taux de change	Décisions des organes directeurs	Autres changements	Total	
9 896,0	-	150,1	213,1	(859,9)	(496,7)	9 399,3

B. Fonds extra-budgétaires (appui technique et appui administratif)		
Dépenses précédemment prévues pour 1978-1979	Origine des fonds	Montant révisé
265,5	Comité pour l'élimination de la discrimination raciale	228,0
265,5	Total, B	228,0

10 161,5	Total, A et B	9 627,3
----------	---------------	---------

Tableau 18.2

Budget ordinaire : répartition des montants révisés, par programme  
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme	Montant révisé des crédits ouverts pour 1978-1979	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Total du montant révisé pour 1978-1979
		Inflation	Taux de change	Décisions des organes directeurs	Transfert de ressources	Autres changements	
A. Organes directeurs	1 542,7	-	-	213,1	(24,1)	(198,2)	1 533,5
B. Direction exécutive et administration	1 500,4	-	19,4	-	-	(101,8)	1 418,0
C. Activités dans le domaine des droits de l'homme	6 852,9	-	130,7	-	24,1	(559,9)	6 447,8
Total	9 896,0	-	150,1	213,1	-	(859,9)	9 399,3

Tableau 18.3

Budget ordinaire : répartition du montant estimatif des dépenses additionnelles,  
par programme et par principal objet de dépense

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programme	Traitements et dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Autres services contrac- tuels	Frais généraux de fonction- nement	Fournitures, accessoires, mobilier et matériel	Divers	Total
A. Organes directeurs	25,2	(33,4)	(15,1)	-	7,8	6,3	-	(9,2)
B. Direction exécutive et administration	(82,4)	-	-	-	-	-	-	(82,4)
C. Activités dans le domaine des droits de l'homme	(258,1)	(120,0)	(29,9)	-	-	2,9	-	(405,1)
Total	(315,3)	(153,4)	(45,0)	-	7,8	9,2	-	(496,7)

## CHAPITRE 18. DROITS DE L'HOMME

### I. Exécution du programme

18.1 Les faits qui ont marqué l'exécution de ce programme depuis l'établissement du premier rapport sur l'exécution du budget-programme du présent exercice sont principalement les suivants : poursuite des activités du Groupe spécial d'experts pour l'Afrique australe, du Groupe de travail spécial chargé d'enquêter sur la situation actuelle concernant les droits de l'homme au Chili (notamment, nouvelles activités du Rapporteur spécial chargé d'étudier la situation au Chili en ce qui concerne les droits de l'homme et activités des experts chargés d'étudier la question du sort des personnes portées disparues au Chili, ainsi que création du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le Chili); travaux du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés. On a également amorcé de nouvelles activités concernant la question des droits de l'homme de toutes les personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement et la situation des droits de l'homme en Guinée équatoriale.

18.2 En outre, des tâches ont été entreprises conformément aux résolutions 33/99 et 33/100 de l'Assemblée générale, relatives aux travaux et aux résultats de la Conférence mondiale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale (tenue à Genève du 14 au 25 août 1978), et conformément à la résolution 33/172 de l'Assemblée générale, relative aux personnes portées disparues à Chypre. Un colloque a été organisé à Maseru (Lesotho) en juillet 1978, comme il était prévu dans le rapport du Secrétaire général sur les montants estimatifs révisés comme suite aux décisions prises par le Conseil économique et social à ses première et deuxième sessions ordinaires de 1978 (A/C.5/33/9).

### II. Exécution du budget - montants révisés

18.3 Il est prévu pour ce chapitre une diminution totale de 496 700 dollars, qui résulte des facteurs suivants :

- a) Augmentation de 150 100 dollars imputable aux fluctuations du cours du dollar des Etats-Unis par rapport au franc suisse;
- b) Augmentation de 213 100 dollars due à des décisions des organes directeurs, comme il est expliqué au paragraphe 18.4 ci-après;
- c) Diminution totale de 859 900 dollars provenant d'un certain nombre d'autres changements exposés au paragraphe 18.5.

18.4 A sa première session de 1979, le Conseil économique et social a pris une série de décisions entraînant des dépenses additionnelles qui n'étaient pas prévues dans le budget-programme de 1978-1979. Le Secrétaire général a demandé et obtenu l'assentiment du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour pouvoir engager des dépenses d'un montant de 213 100 dollars en vertu de la résolution 32/214 de l'Assemblée générale, relative aux dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice biennal 1978-1979. Ce montant total est destiné aux activités découlant des décisions suivantes :

a) Résolution 1979/34 du Conseil économique et social : Question des droits de l'homme de toutes les personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement (17 000 dollars);

b) Décision 1979/35 du Conseil économique et social : Situation des droits de l'homme en Guinée équatoriale (9 400 dollars);

c) Décision 1979/33 du Conseil économique et social : Violations des droits de l'homme en Afrique australe : rapport du Groupe spécial d'experts (11 700 dollars);

d) Décision 1979/32 du Conseil économique et social : Etude des violations des droits de l'homme signalées au Chili (175 000 dollars) :

i) Rapporteur spécial chargé d'étudier la situation au Chili en ce qui concerne les droits de l'homme;

ii) Experts chargés d'étudier la question du sort des personnes portées disparues au Chili.

18.5 La diminution de 859 900 dollars imputable à d'autres facteurs se décompose comme suit :

a) Diminution totale de 222 300 dollars enregistrée au titre des organes directeurs, s'établissant comme suit :

i) Diminution de 40 000 dollars pour la Commission des droits de l'homme;

ii) Diminution de 80 000 dollars pour la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités;

iii) Diminution de 24 000 dollars pour le Comité des droits de l'homme;

iv) Augmentation de 12 000 dollars pour le Groupe spécial d'experts pour l'Afrique australe (en sus des dépenses mentionnées à l'alinéa c) du paragraphe 18.4);

v) Augmentation de 10 100 dollars pour la question des droits de l'homme au Chili (en sus des dépenses mentionnées à l'alinéa d) du paragraphe 18.4 ci-dessus);

vi) Diminution de 124 900 dollars au titre du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés;

vii) Augmentation de 20 000 dollars au titre du Rapporteur spécial chargé d'étudier la situation des droits de l'homme en Guinée équatoriale (en sus des dépenses indiquées à l'alinéa b) du paragraphe 18.4 ci-dessus);

b) Diminution de 101 800 dollars enregistrée au titre de la direction exécutive et de l'administration et principalement imputable à la diminution des dépenses consacrées aux traitements;

c) Diminution de 535 800 dollars concernant les activités dans le domaine des droits de l'homme et due à une diminution des dépenses au titre des traitements (388 800 dollars), des frais de voyage (120 000 dollars) et de l'imprimerie (29 900 dollars), partiellement compensée par une très légère diminution au titre des fournitures et accessoires (2 900 dollars).

Traitements et dépenses communes de personnel (diminution : 315 300 dollars)

18.6 La diminution totale prévue à cette rubrique résulte des facteurs suivants :

a) Augmentation de 123 900 dollars imputable aux fluctuations des taux de change;

b) Diminution de 66 900 dollars concernant le bureau de liaison de New York, où les traitements effectifs ont été inférieurs aux coûts standards;

c) Diminution de 156 100 dollars des dépenses communes de personnel;

d) Diminution de 186 700 dollars des dépenses au titre des traitements, imputable au fait que le pourcentage des postes vacants a été supérieur aux 5 p. 100 correspondant à l'abattement pour délai de recrutement qui avait été pris en considération, selon l'usage, pour calculer les crédits ouverts;

e) Diminution de 39 800 dollars au titre du personnel temporaire;

f) Augmentation de 10 300 dollars au titre des heures supplémentaires nécessaires pour assurer le service des réunions tenues durant l'exercice biennal.

Frais de voyage (diminution : 153 400 dollars)

18.7 La diminution nette prévue à cette rubrique s'explique comme suit :

a) Diminution des dépenses au titre des frais de voyage liés aux réunions des organes directeurs (33 400 dollars);

b) Diminution des dépenses (105 300 dollars) au titre des frais de voyage des représentants dans le cadre des activités menées dans le domaine des droits de l'homme, cette diminution étant imputable aux facteurs suivants :

i) Augmentation de 19 000 dollars due aux fluctuations des taux de change;

ii) Diminution de 55 000 dollars due au fait qu'un séminaire régional qui devait avoir lieu à Genève en 1979 a été annulé parce qu'il devait porter pratiquement sur le même thème qu'un séminaire sur les procédures de recours qui était déjà en préparation et qui s'est tenu à Genève en juillet 1979;

iii) Diminution de 56 000 dollars tenant au fait que l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche n'a pu organiser en 1979 le colloque sur l'interdiction de l'apartheid pour lequel la Division des droits de l'homme était censée le rembourser (voir A/C.5/33/77) 1/;

---

1/ Comme l'Institut projette d'organiser ce colloque en 1980, un crédit a été demandé au titre du projet de budget-programme pour 1980-1981 dans le cadre des montants estimatifs révisés comme suite aux décisions prises par le Conseil économique et social (voir A/C.5/34/18).

- iv) Diminution de 12 700 dollars imputable à d'autres facteurs;
- c) Diminution de 14 700 dollars au titre des frais de voyage du personnel.

Imprimerie (diminution : 45 000 dollars)

18.8 Cette diminution comprend un montant de 15 000 dollars concernant le Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés et un montant de 29 900 dollars concernant la Division des droits de l'homme.

Frais généraux de fonctionnement (augmentation : 7 800 dollars)

18.9 L'augmentation prévue à cette rubrique a trait aux activités du Rapporteur spécial chargé d'étudier la situation au Chili en ce qui concerne les droits de l'homme et aux activités des experts chargés d'étudier la question du sort des personnes portées disparues au Chili.

Fournitures, accessoires, mobilier et matériel (augmentation : 9 200 dollars)

18.10 L'augmentation indiquée à cette rubrique concerne les activités du Groupe spécial d'experts pour l'Afrique australe et du Rapporteur spécial chargé d'étudier la situation au Chili en ce qui concerne les droits de l'homme (6 300 dollars), ainsi que les activités menées dans le domaine des droits de l'homme (2 900 dollars).

-----